



Comité Départemental du Jeu d'Échecs des Bouches-du-Rhône (CDJE13)

REGLEMENT INTERIEUR CHAMPIONNAT DES BOUCHES-DU-RHÔNE JEUNES QUALIFICATIONS PHASE DEPARTEMENTALE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Article 1 : Organisation

Des tournois qualificatifs aux championnats de France Jeunes sont organisés pour les catégories U8, U10, U12, U14, U16. Un tournoi mixte uniquement est organisé pour chacune de ces catégories. Lors de ces tournois, le titre de champion départemental est décerné au vainqueur de chaque tournoi. A ces tournois qualificatifs se rajoute un OPEN U18-U20 mixte.

Article 2 : Règles

Les tournois se jouent suivant les règles du dernier congrès de la FIDE.
Les propositions de nulle par accord mutuel sont autorisées avec l'accord de l'arbitre, uniquement après 20 min révolues pour chaque joueur.

Article 3 : Lieu et Dates

Le Championnat des Bouches du Rhône Jeunes est organisé par le CDJE 13.
L'adresse de la salle de jeu est :
Salle polyvalente, 11 rue Jean Cristofol, 13130 Berre L'étang pour toutes les catégories U8 à U20.

- a) Les tournois pour les catégories U12, U14, U16, se déroulent du mercredi 29/10/2025 au jeudi 30/10/2025.
- b) Les tournois pour les catégories U18 et U20 se déroulent sur une journée, le jeudi 30/10/2025.
- c) Le tournoi pour les catégories U10 se déroule le vendredi 31/10/2025.
- d) Le tournoi pour les catégories U8 se déroule le samedi 01/11/2025.

Article 4 : Conditions de participation

Le championnat des Bouches-du-Rhône jeunes est ouvert aux licenciés français ainsi qu'aux étrangers scolarisés en France dans un club des Bouches-du-Rhône.
Pour tous ces tournois, une licence A est obligatoire pour participer à la première ronde.

Article 5 : Inscriptions et pointages

Les inscriptions sont de 3 euros par joueur avec pour date limite le 25/10/2025 à 20 h 00.
Chaque club est responsable des joueurs qu'il inscrit à ce tournoi.
Le pointage est prévu de 8 h 30 à 9 h 15 pour chaque tournoi ou en ligne.

Article 6 : Places qualificatives

Le nombre de places qualificatives pour chacun des tournois qualificatifs par catégories est déterminé par la Ligue PACA et affiché en annexe.



Comité Départemental du Jeu d'Échecs des Bouches-du-Rhône (CDJE13)

Article 7 : Joueurs qualifiés d'office

Les joueurs ou joueuses qualifiés d'office au championnat de France peuvent participer au tournoi de leur catégorie car il décerne le titre départemental.
Ils ne prennent pas de place qualificative à la phase Ligue.

Article 8 : Cadences

- a) Les tournois qualificatifs pour les catégories U12 pupilles, U14 benjamins et U16 minimes se jouent en cadence 2×25 min + 10 s/coups sur deux jours.
- b) Les catégories U8, U10, et l'open jouent en cadence 2×15 min + 5 s/coups sur un seul jour.

Ces tournois sont homologués pour le classement FIDE de parties rapides.

Article 9 : Horaires des rondes

Les rondes se déroulent de la façon suivante :

- Pour les catégories U12, U14 et U16, les cinq premières rondes sont jouées à la suite le mercredi 29/10/2025 à partir de 09 h 30. Les rondes suivantes sont jouées à la suite le jeudi 31/10/2025 à partir de 9 h 30.
- Pour les catégories U18 et U20, toutes les rondes sont jouées à la suite le jeudi 30/10/2025 à partir de 9 h 30.
- Pour les catégories U10, les rondes sont jouées à la suite le vendredi 31/10/2025 à partir de 9 h 30.
- Pour les catégories U8, les rondes sont jouées à la suite le samedi 01/11/2025 à partir de 9 h 30.

Le forfait sera déclaré pour tout joueur ne se présentant pas à sa table au cours des 15 minutes suivant l'heure du début de la rencontre ou ayant perdu au temps sans avoir joué un coup.

Article 10 : Appariements

Les appariements suivent les règles de la FIDE, le logiciel PAPI est utilisé dans le cadre de ce règlement.

A noter : appariements en fonction du nombre de joueurs par catégorie :

- Si 2 joueurs, triples rondes pour un total de 6 rondes : les 2 joueurs jouent 6 parties l'un contre l'autre, en alternant les couleurs lors de chaque nouvelle ronde. Un tirage au sort déterminera les couleurs pour la première ronde.
- Si 3 ou 4 joueurs, doubles rondes pour un total de 6 rondes (Pour 4 joueurs : chaque joueur affronte 2 fois ses adversaires dans le tournoi, en alternant les couleurs.

Un tirage au sort déterminera les couleurs pour la première ronde. Pour 3 joueurs, le fonctionnement est similaire mais il y a un exempt.

- Si 5 joueurs, toutes rondes, 5 rondes ;
- Si 6 joueurs, toutes rondes, 5 rondes ;



Comité Départemental du Jeu d'Échecs des Bouches-du-Rhône (CDJE13)

- Si 7 joueurs, toutes rondes, 7 rondes ;
- Si 8 joueurs, toutes rondes, 7 rondes ;
- Si 9 joueurs, toutes rondes, 9 rondes ;
- Si 10 joueurs, toutes rondes, 9 rondes ;
- Si 11 joueurs ou plus : 9 rondes, appariements au système Suisse ;
- Si une catégorie contient plus de 100 joueurs, une dixième ronde peut être jouée au système suisse.

Article 11 : Systèmes de départages

Pour les tournois au système Suisse : 1. Buchholz Tronqué 2. Buchholz 3. Performance
Pour les tournois fermés : 1. Nombre de victoires 2. Sonneborn-Berger. 3. Performance

En cas d'égalité de tous ces départages, le départage se fait sur l'échiquier en système coupe.

Article 12 : Vainqueur et Qualification

En cas d'égalité, le vainqueur de chaque tournoi qualificatif, et les places qualificatives sont attribuées selon les départages, tels que définis dans l'article 11, pour les catégories U8, U10, U12, U14, U16, U18 et U20.

La grille américaine est utilisée pour les tournois au système Suisse.

La grille Berger est utilisée pour les tournois fermés.

Article 13 : Accès à la salle jeu

L'accès aux salles de jeu est strictement limité aux joueurs, arbitres, membres du Comité Directeur du CDJE 13 et organisateurs désignés avant le début du tournoi.

Ne pas discuter dans la salle de jeu.

Les membres du Comité Directeur se réservent le droit de prendre des photos de tous les participants à tout moment durant le championnat.

Des contrôles du Fair-Play peuvent avoir lieu à tout moment sur tout joueur.

Article 14 : Arbitres

Arbitre principal : REGAUD Denis, Arbitre International, AFE2.

Article 15 : Acceptation du règlement

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur ainsi que la charte du joueur d'échecs affichée en annexe.

L'arbitre

L'organisateur